

# cirli

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

CAHIERS  
IVOIRIENS DE  
RECHERCHE  
LINGUISTIQUE



NUMERO 46



1er Semestre - Juin 2019

**Revue Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)**

**Editeur** : INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

08 BP 887 ABIDJAN 08 Côte d'Ivoire

[ilacirl.ufhb@gmail.com](mailto:ilacirl.ufhb@gmail.com)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**

KOUAME Koi Jean-Martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

**COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

**Responsable :**

KOUADIO N'Guessan Jérémie (UFHB, Côte d'Ivoire)

**Membres :**

CAPO Hounkpati B. Christophe (UAC, Bénin)  
[Sû-tôg-nooma] KABORE Raphaël (Sorbonne nouvelle-Paris 3, France)  
KEDREBEOGO Gérard (CNRST/INSS, Burkina Faso)  
GBETO Flavien (UAC, Bénin) GADOU Henri (UFHB, Côte d'Ivoire)  
ABOLOU Camille (UAO, Côte d'Ivoire)  
SILUE Sassongo Jacques (UFHB, Côte d'Ivoire)  
ABO Justin (UFHB, Côte d'Ivoire)  
BOHUI Hilaire (UFHB, Côte d'Ivoire)  
AYEWA Noël (UFHB, Côte d'Ivoire)  
BOGNY Yapo Joseph (UFHB, Côte d'Ivoire)  
ABOA Abia Alain Laurent (UFHB, Côte d'Ivoire)  
LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, (UFHB, Côte d'Ivoire)  
KOUAME Koia Jean Martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

**COMITE DE REDACTION**

**Rédacteur en chef :**

KAKOU Foba Antoine (UFHB, Côte d'Ivoire)

**Membres :**

HOUMEGA Munseu Alida (UFHB, Côte d'Ivoire)  
ASSANVO Amoikon Dyhie (UFHB, Côte d'Ivoire)  
KOUADIO Pierre Adou Kouakou (UFHB, Côte d'Ivoire)  
N'GORAN Kouakou Jacques (UFHB, Côte d'Ivoire)  
NIAMIEN N'Da Tanoa Christiane (UFHB, Côte d'Ivoire)  
N'GUESSAN Kouassi Akpan Désiré (UFHB, Côte d'Ivoire)  
MBOLI Jean Claude (UFHB, Côte d'Ivoire)

© ILA 2019

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés  
y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous les pays  
Imprimé par le Centre Reprographique de l'Enseignement Supérieur  
d'après documents fournis "bons à reproduire"

Dépôt légal n°198901-04-88

ISSN 2520-954X

## SOMMAIRE

		<i>Page</i>
01	<b>ABO Lasme Clémence</b>	<i>05-18</i>
	Les emprunts et création lexicale de l'avikam : analyse morphophonologique	
02	<b>EKOU Williams Jacob</b>	<i>19-30</i>
	Análisis contrastivo del proceso de lexicalización en la formación de palabras en español y en agni morofué	
03	<b>KAKOU Foba Antoine</b>	<i>31-44</i>
	La structure interne des NP anthroponymes proverbiaux de l'agni : une analyse morphosyntaxique et sémantique	
04	<b>KOFFI Adjoua Béatrice</b>	<i>45-58</i>
	Négation et mots-n en baoulé avec quelques éléments de comparaison en agni indénié et en akyé	
05	<b>KOFFI Koffi, N'GUESSAN Konan Bertiel &amp; KOUASSI Kan Guillaume</b>	<i>59-70</i>
	La négation en ébrié	
06	<b>N'GUESSAN Amenan Martiale</b>	<i>71-90</i>
	Acquisition du ton dans une langue kwa : cas du locuteur natif abron de 1 à 3 ans	
07	<b>N'GUESSAN Amenan Martiale, COULIBALY Tenin &amp; AMON Chépo Ariane Lisette</b>	<i>91-110</i>
	Des aptitudes innées à l'acquisition tonale : cas du pré-langage abron	

*Revue Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)*

*Éditeur* : INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

08 BP 887 ABIDJAN 08 Côte d'Ivoire

[ilacirl.ufhb@gmail.com](mailto:ilacirl.ufhb@gmail.com)

ISSN 2520-954X

## Négation et mots-n en baoulé avec quelques éléments de comparaison en agni indénié et en akyé

KOFFI Adjoua Béatrice

Université Félix Houphouët-Boigny

**Résumé :** Cet article vise à contribuer à la compréhension de l'emploi des morphèmes de la négation et des mots-N en baoulé avec quelques éléments de comparaison en agni indénié et en akyé, trois langues Kwa de Côte d'Ivoire. Le marqueur de la négation en baoulé est *má* et est placé après le verbe c'est-à-dire en position postverbale. En agni indénié, la négation est marquée par un morphème discontinu : la nasale homorganique *N* préfixé au verbe et *má* qui quant à lui est postposé au verbe. Cependant, certains locuteurs font abstraction de Neg2 au profit de Neg1. En ce qui concerne l'akyé, il s'agit d'un marqueur préverbal *má* à l'inaccompli et un marqueur tonal très haut portée par le verbe à l'accompli. Adoptant le programme minimaliste, nous avons observé les types et la portée de la négation. En effet, la négation dans ces trois langues projette la phrase négative (NegP). Deux types de négation ont été identifiés : la négation de phrase et la négation de constituant. Cet article examine aussi la distribution des mots-N qui existent dans ces dites langues.

**Mots clés :** négation, concordance négative, mot-N, items à polarité négative, portée.

**Abstract:** The aim of this work is to analyze the concept of negation in baule, agni and akye. These 3 languages are part of the large family of Kwa languages of Cote d'Ivoire. The negation marker *má* in baule comes after the verb. It means it appears in postverbal position. In agni, negation is marked by the nasal homogeneous *N* prefixed to the verb and *má* which comes after the verb. For akye, it is a preverbal marker *má* for imperfective and a very high tonal marker carried by the verb for perfective. Adopting the minimalist program, we observed the types and scope of the negation. Indeed, the negation in these three languages projects the negative sentence (NegP). Two types of negation have been identified: sentence negation and constituent negation. This article also examines the distribution of N-Words that exist in these languages.

**Keywords:** negation, negative concord, N-word, negative polarity items, scope.

### Introduction

La négation en logique est une « opération par laquelle une proposition devient fausse si elle était vraie, ou vraie si elle était fausse », Emmannonhoue (2013). Alors que pour les logiciens, la négation est perçue comme une inversion de la valeur de vérité, les psychologues quant à eux, la perçoivent comme un déni de la réalité. Son fonctionnement consiste à nier la réalité perçue ». En linguistique, la négation se révèle comme l'ensemble des mécanismes qui servent à nier. Selon Ramat (2006): « The linguistic operation of negation (NEG) consists in denying the truth value of the negated sentence, or of a part of the sentence ». Même si cette définition de la négation semble à première vue se rapprocher à certains égards de la définition psychologique, la négation en linguistique ne saurait en réalité être assimilée à celle en psychologie encore moins à la négation en logique car, en psychologie ce qui est nié c'est la réalité perçue (on se situe donc sur le plan mental) ; or en linguistique, c'est la valeur de vérité qui l'est (on se situe sur le plan de la parole).

Le but visé dans cette étude est de comprendre le fonctionnement de la négation dans ces langues (langues Kwa de Côte d'Ivoire), les préoccupations essentielles tournent autour des questions suivantes : comment la négation se manifeste-t-elle dans ces langues ? Est-ce que le locus (lieu ou position) du marqueur négatif détermine la catégorie de Neg dans ces parlers ; c'est-à-dire, est ce que Neg dans ces parlers est une tête fonctionnelle ou une catégorie logée dans aspect (Asp) ? Peut-on considérer les mots-N dans ces trois langues comme des items à polarité négatives ? Avant de répondre à ces différentes interrogations, il est nécessaire de présenter le cadre théorique

### 0.1 Cadre théorique

Dans cette étude, nous adoptons le modèle minimaliste issu de la théorie du gouvernement et du liage (Chomsky 1995). Les modules spécifiques de cette théorie sur lequel nous allons fonder nos analyses sont la théorie X-barre de la structure des phrases dans l'analyse de la structure de la négation ainsi que la théorie du liage adoptée par Progovac (1993) pour ce qui est des items à polarité négative. Il s'agit dans cet article, de décrire et d'expliquer le fonctionnement des marqueurs de négation et des mots-N dans ces trois langues.

### 0.2 Hypothèses

La première hypothèse que nous émettons est que les mots-N en baoulé ne doivent pas être considérés comme des items marqués syntaxiquement pour la négation mais plutôt, comme de simples indéfinis marqués lexicalement pour exprimer la négation. En effet, la particule utilisée dans cette langue pour dire *rien* où *aucun*, signifie plutôt *même pas un seul*. La deuxième hypothèse est que la négation ici est du type unaire.

## 1. Les formes langagières de la négation

Deux formes de négations sont présentes en baoulé. Ce sont la négation de phrase et la négation de constituant. Le critère de distinction entre les deux formes de négation, outre la position des morphèmes (postverbale) et la prosodie, est sa portée. Mais avant d'aborder la question des différentes formes de négation, il convient de définir ce que c'est que la portée de la négation.

### 1.1 La portée de la négation

La question de la portée (en anglais *scope*) de la négation dans une phrase revêt une importance capitale car elle permet la distinction entre la négation de phrase et la négation de constituant. La portée est le domaine d'application. L'interaction à cet effet implique que la séparation de la particule du constituant, ou bien la suppression de la particule, entraîne un changement dans la signification de la phrase. Ceci est vrai pour la négation qui peut porter soit sur

toute la phrase, soit sur une partie de celle-ci. Si nous prenons la phrase baoulé ci-dessous :

Baoulé

1. kòfí dí má màdá  
 Koffi manger NEG banane  
*Koffi ne mange pas de banane.*

Chomsky interprétait initialement cette phrase : 2. Koffi mange une banane + transformation négative. Dans la version étendue de sa grammaire générative et transformationnelle Chomsky (1965), constate que cette phrase peut aussi correspondre à :

3. a. kòfí dí má màdá (ò dí duò)  
 Koffi manger NEG banane (3SG manger igname)  
*Koffi ne mange pas de banane (il mange l'igname).*

- b. kòfí dí má màdá (ò cí)  
 Koffi manger NEG banane (3SG détester)  
*Koffi ne mange pas de banane c'est son totem.*

L'analyse de la portée de la négation permettra d'identifier sa nature et de l'interpréter. La portée s'avère être alors la propriété structurelle et sémantique qu'ont des unités linguistiques comme la négation d'exercer une certaine influence (porter sur) sur les fragments de la phrase dans laquelle ils figurent. Quand on tient compte de la portée de la négation, on constate que syntaxe (les formes) et sens (ce qui est nié) ne coïncident pas forcément et que les unités sur lesquelles porte la négation ne sont pas celles que les morphèmes de négation entourent ou précèdent. La portée dépend des propriétés et des règles sémantiques et syntaxiques Ce sur quoi la négation porte constitue donc le champ ou le domaine de la négation. Elle peut aussi porter seulement sur un constituant. Il est illustré à travers l'exemple en 4 ci-dessous :

**Baoulé**

4. kòfí dí má màdá kaka  
 Koffi manger NEG banane beaucoup  
*Koffi ne mange pas beaucoup de banane.*

Dans cet exemple, la négation porte sur l'adverbe « beaucoup ». Il s'agit donc de portée restreinte ou de négation de constituant. La notion de champ n'est donc pertinente que pour la structure profonde. Ce qui nous conduit à affirmer que le

champ de la négation n'est pas défini syntaxiquement mais sémantiquement car c'est la partie de la phrase qui est interprétée comme étant niée.

### 1.2 Négation de phrase et négation de constituant

Dans la négation de phrase, la portée de la négation ou encore champ d'action est étendu à l'ensemble de la phrase tandis qu'il est réduit au constituant dans la négation de constituant. Se trouvent donc dans le « champ » de la négation tous les éléments qui sont « en construction avec » Neg. Or, un constituant est en construction avec un autre constituant si le premier est dominé dans l'arbre syntagmatique par le nœud qui domine directement le second. La négation portant sur l'ensemble de la phrase est celle qu'on appelle négation de phrase. Au niveau syntaxique et sémantique, la négation de phrase s'oppose à la négation de constituant. En baoulé, il existe un morphème postverbal *má* pour marquer la négation de phrase et un morphème *ná* placé en début d'énoncé pour la négation de constituant. Nous pouvons illustrer la négation de phrase et la négation de constituant avec les exemples en agni, en akyé et en baoulé.

Baoulé

5. kòfí á Dí má màdá  
Koffi RESUL manger NEG Banane  
*Koffi n'a pas mangé de banane.*

6. ná màdá Nì jé srã kàká dì-lí ǰ  
NEG banane DEF FOC personne beaucoup manger-ACC FOC  
Ce n'est pas de la banane que beaucoup de personne ont mangé.

Agni

7. mì N-j<sup>ò</sup>ròwì kè kòfí ò bá  
1SG. NEG-penser que koffi FUT venir: NEG  
*Je ne pense pas que Koffi viendra.*

8. ná ànòmà jě Kòfí lì-li bañà nì ò  
NEG hier FOC koffi manger-ACC banane DEF FOC  
*Ce n'est pas hier que koffi a mangé une banane.*

9. kòfí wǝ jé dòmũ  
Koffi Il :ACC :NEG manger banane  
*Koffi n'a pas mangé de banane.*

10. è lé kòfí má ó jè dòmũ kó  
3SG NEG Koffi FOC il manger :ACC. banane une  
*Ce n'est pas Koffi qui a mangé une banane.*

Les exemples 5 ; 7 et 9 sont des négations de phrase car la négation dans ce contexte porte sur l'ensemble de la phrase. Cependant, l'on peut observer que l'agni utilise un morphème discontinu *n...má* pour la négation de phrase même si certains locuteurs font abstraction de *neg2 (má)* pour un morphème tonal haut. Le marquage de la négation en akyé varie en fonction des catégories du Temps, de l'Aspect et du Mode. Il s'agit du morphème préverbal *má* pour l'inaccompli, du morphème *tonal haut* pour l'accompli lorsqu'il est question de la négation de phrase. Un premier élément observable dans ces exemples est que ces trois langues utilisent le même morphème pour marquer la négation de phrase même si ce morphème occupe des positions différentes. Il apparaît en position postverbale pour le baoulé et l'agni, et en position préverbale pour l'akyé.

Par contre, les exemples 6 ; 8 et 10 sont des négations de constituant on parlera de la négation qui consiste à nier un focus. Nous avons un morphème placé en début d'énoncé *na* pour le baoulé et l'agni et le morphème *lé* placé après le pronom personnel sujet pour l'akyé. Ainsi, le constituant sur lequel porte la négation est en réalité l'élément focalisé. La négation de constituant équivaut à la focalisation d'un élément nié. En effet, le fait que la position des morphèmes négatifs soit limitée à ce qu'on appelle traditionnellement le champ moyen (la zone où fonctionnent les autres catégories syntaxiques, telles que le temps et l'aspect) peut attirer l'attention sur une question que Jespersen a abordée en 1917 : « si la phrase entière est niée, pourquoi le marqueur négatif n'apparaît-il pas cependant devant cette phrase Jespersen (1917 : 86) » ? Dahl (1979) rapporte que la position de base des marqueurs négatifs n'est jamais trouvée dans la position réelle-position initiale dans l'énoncé. Cela ne signifie pas que des morphèmes négatifs ne peuvent pas se produire dans cette position c'est-à-dire en début. Il est possible mais non pas quand la phrase tout entière est niée mais plutôt lorsqu'un constituant est mis en focus comme c'est le cas en baoulé et en agni. On dira alors que toute négation est due à la présence en structure profonde d'un constituant Neg, mais qui ne s'attache pas aux mêmes parties de l'arbre dans la négation de phrase et dans la négation de constituant. Neg comme négation de phrase est une expansion du nœud P, symbole initial des règles de constituants parallèlement à *wh* (marqueur facultatif d'interrogation), au SN et au SV. La négation de constituant serait engendrée dans le constituant (SN ou Adverbe, Klima ne semble pas envisager de négation de SV). Klima (1964) dit à ce propos que la différence entre ces deux types de négation est d'ordre syntaxique. C'est dire que le constituant NEG est une négation de phrase s'il apparaît comme nœud fille du constituant dominant S (la phrase) et comme nœud sœur le plus à gauche des nœuds NP (syntagme nominal) et VP (syntagme verbal). Par contre, NEG est une négation de constituant s'il est engendré directement dans un constituant (syntagme nominal ou adverbial). Cependant, la négation en baoulé, en agni et en akyé n'est pas seulement formée à partir des morphèmes négatifs ; mais aussi, grâce au négatif d'univers que d'autres chercheurs qualifient de mots-



N ou encore d'items à polarité négative ou même d'indéfinis négatifs. Or, parler de ces items revient à parler de la concordance négative qui autorise plus de deux items négatifs dans un même énoncé.

### 1.2 La concordance négative

La concordance négative est interprétée comme une phrase comportant plusieurs mots négatifs (morphème négatif et particule négative ou encore mot-N) sans que cela donne lieu à une interprétation de négation multiple. En un mot, la concordance négative, c'est lorsque la négation est interprétée une fois bien qu'elle semble être exprimée plus d'une fois dans la structure. L'impression que la négation est exprimée plus d'une fois dans certaines situations est créée par la cooccurrence de deux ou plusieurs items qui devraient intuitivement être jugés comme négatifs. Cependant, la concordance négative peut être distinguée à deux niveaux : stricte et non-stricte :

- la concordance négative stricte : dans un même énoncé négatif, il y a en plus du mot-N, le morphème de la négation ;
- la concordance négative non-stricte : le morphème de négation est omis pendant que le mot-N précède le verbe fini.

Cependant, seulement la concordance stricte est manifestée en baoulé ainsi qu'en agni et en akyé. Soulignons que ces mots-N tout comme les marqueurs de négation apparaissent dans un contexte négatif. Or, un contexte est dit négatif quand il est introduit soit par un opérateur anti-véridique (morphème négatif) ou soit par un contexte qui donne lieu à une implication négative contenant une négation (particule négative). En effet, un contexte négatif C est introduit dans une phrase P si et seulement si :

- a. P contient un opérateur anti-véridique Op qui introduit C ; ou si
- b. P contient un opérateur Op en raison de laquelle P donne lieu à une implication négative P'.

Or, un élément négatif est un élément qui introduit un contexte négatif C. Il est donc équivalent à l'opérateur Op, alors que le mot-N introduit dans certaines conditions, un contexte négatif. C'est en cela que Zeijlstra (2004) parle de négation avec trait interprétable [iNEG] ou ininterprétable [iiNEG]. En effet, chaque fois qu'un négatif d'univers et un morphème négatif se produisent dans une même proposition, il doit s'agir de l'opérateur négatif abstrait Op qui vérifie la fonction [iiNEG] du négatif d'univers.

### 1.3 Projection de Neg

La négation dans ces trois langues peut être considérée comme une catégorie syntaxique car son marquage se fait par des morphèmes négatifs. Elle est aussi une négation lexicale parce qu'elle est marquée par des items lexicaux. Neg est pris comme une catégorie indépendante qui projette sa propre structure X-barre : NegP. Nous avons pu constater à travers les exemples que les

morphèmes négatifs se présentent sous deux formes : affixes négatifs et particules négatives. Un exemple d'affixe négatif est celui de l'akyé, qui fait partie du domaine de l'inflexion verbale. Or les affixes négatifs sont considérés comme des éléments générés à la base dans le domaine de l'inflexion et ensuite intègre le verbe fini (Pollock, 1989). Cela revient à dire que les morphèmes négatifs de l'akyé sont alors générés à la base dans Neg°.

Concernant l'agni, le morphème de la négation est attaché au verbe fini et se lie aussi phonologiquement au verbe fini. De telles particules négatives sont généralement considérées comme des têtes NegP (Zanuttini 1997 ; 2001 et Zeijlstra 2004). Cela se justifie par le fait que chaque fois que le verbe monte à une position plus élevée que Neg°, par exemple à C°, la particule négative l'accompagne. Ceci résulte directement de la contrainte du mouvement de tête qui interdit le mouvement de tête à tête entre les têtes intervenantes : la particule négative doit donc être attachée au verbe. Pollock's (1989) dira qu'il y a dans ce cas, une catégorie fonctionnelle négative séparée. Il introduit ce qu'il a appelé la division d'IP, avançant qu'IP doit être divisé en TP, en AgrP et si cela est nécessaire, en NegP. NegP consiste en la tête négative Neg, abritant les morphèmes négatifs préverbaux et un spécificateur (Spec, NegP) qui est occupé par le morphème négatif postverbal. Aussi, le fait que le morphème négatif peut intervenir entre les deux positions (Spec, NegP), indique qu'il y a différentes projections fonctionnelles situées entre IP et VP. L'analyse qui dit qu'IP doit être divisé en TP, en AgrP et NegP a été adoptée par de nombreux chercheurs (Laka 1990 Zanuttini 1991, Chomsky 1995, Lasnik 1995, Haegeman 1995, Rowlett 1998). Cependant, diverses propositions visant à modifier l'analyse originale ont été avancées, par exemple, la structure interne de NegP, l'origine des éléments négatifs dans NegP, la position de la proposition interne de NegP, ou la question de savoir s'il y a plus d'une position de NegP disponible dans la phrase. Alors les questions que l'on pourrait se poser sont celles-ci :

- quelle est la nature de la projection fonctionnelle ?
- quel morphème négatif est généré dans Neg et quel morphème ne l'est pas ?
- est-ce que tous les morphèmes négatifs de ces trois langues obtiennent une position dans NegP ? L'on se rend compte qu'en agni et à l'inaccompli en akyé par exemple, la phrase négative (NegP) est projetée avant VP, puisqu'il prend VP comme complément. Par contre en baoulé, VP est projeté avant NegP. C'est en cela que Saah (1995) parlant de la position de NegP adopte le compte de *fusion morphologique* par lequel les structures adjacentes comme Tps, Asp, Neg et Aux sont joints pour former une séquence. Il considère par ailleurs la fusion morphologique comme « le compte le plus approprié des faits dans les langues Kwa en général » ou il parle de la montée du verbe et / ou de l'abaissement de l'affixe.

#### 1.4 La négation dans la théorie X-barre

Neg se localise en Asp pour les langues dont le morphème négatif est en position préverbale et en position objet ou adjoind du VP quand le morphème de la négation est en position postverbale. En effet, le morphème négatif postverbal *m̄* du baoulé peut être analysé comme argument du verbe qui n'est pas autorisé à recevoir le thème-rôle. Par conséquent, il peut seulement occuper la position objet de phrase verbale dans des constructions où le verbe assigne le thème-rôle au complément CP. On dira alors que le statut syntaxique de *m̄* est indéterminé et varie entre X et XP, dépendant de leurs conditions indépendantes. Cela ne peut pas expliquer le fait que *m̄* en tant que tête, ne peut pas bloquer le mouvement du verbe au complément, mais il est concevable que cela soit expliqué en termes de « mouvement résiduel » dans laquelle VP se déplace à Spec. Selon la Grammaire Universelle, « Epel » est l'élément responsable du déplacement des mots dans un énoncé. C'est ce qui motive le morphème de la négation à se déplacer en Asp comme l'akyé ou en position Objet adjoind au VP comme le baoulé. On dira donc qu'au niveau du baoulé, *m̄* occupe sa position d'adjoind du verbe. Le fait que *m̄* du baoulé soit autorisé à apparaître dans une position inférieure prouve qu'il n'était pas au départ dans Spec, NegP. La position de Neg dans ce cas est phonologiquement vide mais contient une négation qui porte la projection.

Dans la construction négative avec le morphème préverbal de l'akyé, la négation est logée dans la position de la catégorie fonctionnelle Aspect (Asp), car elle commute avec la marque aspecto-modale de la polarité positive. Pourquoi disons-nous que Neg en akyé est une marque d'aspect ? Le morphème préverbal *m̄* est pour l'inaccompli et le morphème tonal très haut est pour l'accompli. Les traits morphologiques aspecto-temporels étant plus forts dans cette condition, le verbe se déplace en *Agr* et s'amalgame au trait de la négation. Le problème ici est que, la structure segmentale de la négation disparaît en laissant son ton au verbe. Cela montre clairement que Neg n'a pas de position syntaxique fixe. L'on ne peut donc pas dire pour l'akyé, que Neg est une tête fonctionnelle. Il faut alors postuler que Neg est logé dans la catégorie *Asp* en akyé et le verbe lui, se déplace en *Agr*. Le morphème de la négation étant placé avant le verbe, la négation dans ce contexte est dominée par la catégorie fonctionnelle ASP.

Cependant, doit-on considérer Neg comme Spécificateur de Asp ? Dans la structure X-barre, la distinction entre spécificateur et tête est remplacée par la distinction entre minimalité et maximalité des éléments syntaxiques. La tête est le premier élément dans l'arbre et donc minimale. La projection maximale est la haute instance et donc maximale. Comme conséquence, il n'y a pas d'interdiction pour le mouvement de tête à Spec mais le mouvement d'un élément minimal a une position maximale et vice versa. Les morphèmes postverbaux sont donc des projections maximales. La distinction entre les différentes catégories des morphèmes négatifs (préverbaux ou postverbaux) se résume en une distinction

entre tête syntaxique (X) et phrase syntaxique (XP). On peut donc dire que les morphèmes négatifs postverbaux sont des spécifieurs ou adjoints de projection XP et les préverbaux sont des têtes syntaxiques.

## 2. Les items à polarité négative

Les items à polarité négative (IPN) sont des mots ou expressions qui peuvent apparaître seulement dans des contextes négatifs (Penka et Zeijlstra 2010). Lawler (2007) définit les IPN comme des termes appliqués aux items lexicaux ou les types de constructions syntaxiques qui démontrent des comportements inhabituels autour de la négation. On les trouve dans toutes les langues (Giannakidou 2008). Les mots-N, quant à eux, sont des expressions qui semblent tantôt avoir une valeur négative propre et tantôt se comporter en éléments dépendants et avoir la valeur d'un indéfini dans la portée d'une négation. Autrement dit, leur interprétation semble varier selon leurs contextes d'occurrence. En effet, le terme de mot-N (N-word), attribué à Laka Mugarza (1990), a été utilisé pour identifier, sans que l'on prenne nécessairement position sur leur nature, des expressions qui semblent avoir certaines propriétés typiques des éléments proprement négatifs. Alors qu'est-ce qui fait d'un item un élément de polarité négative ? Si nous prenons les énoncés ci-dessous :

Baoulé

11. Kòfí klúá dí má líké-fì  
 Koffi pouvoir manger NEG chose-aucun

*Koffi ne peut rien manger.*

12. \*Kòfí klúá dí líké-fì  
 Koffi pouvoir manger chose-aucun  
*Koffi peut manger rien.*

13. sòròwà-fì: á n-wù líké  
 Homme-aucun RESULT NEG-voir Chose

*Personne n'a rien vu.*

14. kòfí ní líké-fì:  
 Koffi NEG : manger chose-aucun  
*Koffi ne mange rien.*

Akyé

15. sakō-	mī̄	hōé	kèkè̄
Gens (personne)	aucun	voir-ACC-NEG	quelque- chose

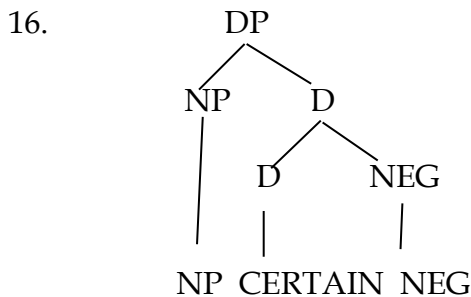
*Personne n'a vu quoi que ce soit.*

A travers les exemples ci-dessus, l'on observe que ces particules qui servent à former les mots-N dans ces langues sont entre autres : *fi* pour le baoulé, *fi* pour l'agni et *mī̄* pour l'akyé. Ils sont des mots composés d'un item nominal ayant une signification et d'une particule. Dans la structure de surface, ils se rapprochent des mots-N anglais comme *no-thing*, *no-body* ou encore les items formés à partir de *any-terms* comme : *any-thing*, *any-body*, *any-where* etc. *Any* peut être associé à tout type d'item nominal ayant une signification, pour former un mot-N. Ces mots-N anglais deviennent alors des items à polarité négative à cause du *any* qui a une polarité négative et est capable de figurer seul dans un énoncé. Cependant, ce n'est pas le cas des mots-N du baoulé, de l'agni, et de l'akyé qui sont aussi des mots-composés ; mais ici, la particule qui s'ajoute à l'item lexical pour former le mot-N ne peut pas figurer seul dans un énoncé comme c'est le cas en anglais avec *any*. La particule n'est pas autonome mais dépendante du mot qu'il accompagne pour former le mot-N. En un mot, ces particules n'ont pas de force quantificationnelle mais constituent seulement une variable reliée à un contexte descriptif. Cependant, ces particules une fois associées au mot ne peuvent que figurer dans des contextes négatifs.

Collins et Postal (2014) affirment que la grammaire universelle définit deux types fondamentaux d'IPN. En effet, les IPNs de type 1 nécessitent la présence d'un morphème négatif dans la phrase. Par contre, les IPNs de type 2 ne nécessitent aucune négation et supposent que les DP quantifiables ont au moins deux occurrences : une occurrence de portée cachée et une occurrence de portée ouverte (c-commandée par l'occurrence de portée cachée). En effet, les mots-N du baoulé sont du type 1 car leur présence dans un énoncé exige nécessairement la présence du morphème négatif postverbal. Aussi, ces mots peuvent occuper différentes positions (sujet, objet, etc.). Ils peuvent aussi apparaître de façon multiple dans un énoncé ; mais leur présence multiple donne cependant lieu à une interprétation d'une seule négation sémantique. On parle alors de mots-N de négation unaire. Les mots-N de négations unaires sont des structures unaires de négation où la négation monte et laisse un écart. Or, les mots-N sont des structures de négation unaire où, dans certains cas, la négation monte, et quand elle monte, elle laisse une copie (au lieu d'un écart). Cela est aussi pareil en agni où la présence du mot-N exige obligatoirement la présence du morphème négatif. C'est le même type 1 qui est manifesté.

Tout comme le baoulé et l'agni, les *-mī̄*-mots-N de l'akyé exigent obligatoirement la présence des morphèmes négatifs de l'accompli (morphème

tonal haut) et celui de l'inaccompli (má). Aussi, ces mots peuvent figurer en position sujet et être multiples dans un même énoncé. Cependant, leur interprétation multiple dans un même énoncé donne lieu à une seule négation sémantique. Si ces particules sont analysées comme NEG, alors, comment est-ce que la présence de plusieurs mots-*N* dans un énoncé ne produit qu'une seule négation sémantique ? Collins et Postal (2014, chapitre 6) qualifie cela comme un « partage de déterminant ». Cela suppose qu'il existe un seul déterminant sous-jacent [NEG CERTAIN] qui est partagé par deux DP. Le déterminant unique est réalisé par deux copies de *certain* et de la *particule*. On dira alors que la forme mot à mot du mot-*N* dans ces trois langues est : NP-CERTAIN -fi / -mĩ. Il y a donc un morphème indéfini présent mais non manifesté. Ces particules peuvent être considérées comme « suffixe de négation ». Ces particules de négation modifient CERTAIN. La structure arborescente donne :



La structure 17 viole la LCA de Kayne (1994) (Linear Correspondence Axiom), puisque NP précède D (au lieu de la suivre). En outre, dans les Principes et paramètres de la syntaxe minimaliste, -CERTAIN et NEG dirigent des projections distinctes. La structure sous-jacente en effet est [[NEG certain] NP]. Dans ces trois langues, la structure parallèle à une forme manifeste, à la fois que NEG -fi / -mĩ et *certain* sont réalisés ouvertement. Par conséquent, leur structure soutient la prétention que la Grammaire Universelle admet la possibilité que NEG modifie *certain*. Puisqu'il n'y a qu'un seul déterminant syntaxique sous-jacent [NEG CERTAIN], il s'ensuit qu'il n'y a qu'une seule négation sémantique. C'est en cela que Collins et Postal (2014) proposent que ce partage de déterminants soit interprété en termes de quantification polyadique, où un quantificateur unique quantifie plusieurs séquences. Ces items dans ces trois langues ne peuvent donc pas être analysés comme des items à polarité négative mais plutôt comme des indéfinis qui lorsqu'ils apparaissent dans un énoncé négatif, ont une polarité négative. Cela implique que ces mots-*N* ont besoin d'être couverts par un opérateur négatif. Cela signifie que tous les mots-*N* du baoulé, de l'agni et de l'akyé sont composés d'IPNs de négation unaire manifestés comme *-aucun-IPN*. Cependant, au plan syntaxique, cela signifie que les mots-*N* sont c-commandés par la négation dans le domaine du liage. Progovac définit le domaine du liage des mots-*N* comme une proposition. On peut alors déduire que dans un énoncé

comportant un mot-N, le marqueur négatif doit être présent dans la portée du mot-N. Son absence rendrait la phrase agrammaticale. Sur cette base, nous pouvons prédire que le marqueur négatif est celui qui autorise le mot-N. Par conséquent, la négation lie les mots-N. Le domaine du liage d'un mot-N est la proposition immédiate qui contient l'autorisateur. Par conséquent, l'autorisateur c'est-à-dire le marqueur négatif et le mot-N doivent être dans la même proposition. Muraki (1978:) définit le domaine des mots-N comme ci-dessous :

Si le mot-N est dans une proposition intégrée (dépendante ou indépendante), alors le verbe de la proposition subordonnée doit porter le morphème de la négation. Sans cela, la phrase serait agrammaticale.

Si nous prenons l'exemple baoulé ci-dessous :

17. a. [n sí [kè kòfí dí má líké-fí]]  
 1SG savoir COMP Koffi manger NEG chose-aucun  
*Je sais que Koffi ne mange rien.*

b. \*[n sí má [kè kòfí dí líké-fí]]  
 1SG savoir NEG COMP Koffi manger chose-aucun  
*Je ne sais pas que Koffi mange rien.*

(17) porte à la fois l'autorisateur (*ma*) et le mot-N (*likefi*) dans la même proposition. (17b) est agrammatical pour la raison que l'autorisateur et le mot-N sont dans des propositions différentes. Ladusaw (1991) affirme que l'autorisateur doit précéder linéairement l'IPN s'ils sont dans la même proposition. Il appelle cela la contrainte de linéarité. Cela signifie que les mots-N doivent être dans la portée de la négation (c-commande manifeste). Comme nous l'avons mentionné plus haut, les mots-N du baoulé, de l'agni et de l'akyé peuvent précéder ou être précédés de leurs autorisateurs (morphèmes de la négation). Cependant, même si le mot-N précède son autorisateur, la négation prend toujours la portée sur le mot-N. c'est dire qu'à l'origine, le mot-N provient de VP, puis se déplace pour obtenir un cas. Il est d'abord sous la portée de la négation (il est c-commandé par Neg). Il provient d'abord de VP pour se voir attribuer un thêta-rôle. Il se déplace ensuite pour vérifier sa fonction [+ NOM]. En effet, dans une construction où un mot-N est autorisé par une proposition négative plus élevée, il est possible que le mot-N et son autorisateur soient les premiers de la proposition indépendante. Ensuite, le mot-N se déplace. Cela signifie que le mot-N vérifie sa fonction [+ NEG] et se voit attribuer un thêta-rôle. De ce fait, le mot-N n'a plus besoin de vérifier sa fonction [+ NEG] dans la proposition subordonnée.

### Conclusion

Cette étude a permis de faire une description et une classification des morphèmes de la négation grammaticale (ordre paradigmatique). Nous avons abordé les questions concernant la portée de la négation, les mots négatifs ou encore mots-N et l'association négative ou encore concordance négative. Il ressort de cette analyse deux types de

négation à savoir la négation de phrase et la négation de constituant. Pour marquer la négation de phrase, ces trois langues utilisent en plus d'autres morphèmes négatifs, un morphème commun *má* occupant des positions différentes : postverbale pour le baoulé et l'agni et préverbale pour l'akyé. En ce qui concerne la projection de Neg, il ressort que le morphème négatif en position préverbale est une tête syntaxique (X), alors que les adverbes négatifs ou morphèmes négatifs en position postverbale sont des phrases syntaxiques (XP). Tous les morphèmes de tête négative sont associés à la position de tête (Neg) d'une projection négative particulière NegP. La négation, au lieu d'être considérée de façon autonome, peut jouer le rôle d'un opérateur aspectuel. Du point de vue syntaxique, les morphèmes négatifs de l'akyé sont générés dans Spec tandis que ceux de l'agni si l'on tient compte de Neg2 et du baoulé sont dans une position adjointe au SV. On dira que Neg est une marque aspectuelle qui est localisée dans la catégorie fonctionnelle Asp pour l'akyé et l'agni indénié (Neg1) et en position objet pour le baoulé. Pour ce qui est des mots-N, retenons que ces items ne doivent pas être considérés comme des non-négatifs en ce sens que ces mots-N ne sont pas autorisés par des contextes sémantiques propres, mais qu'ils sont autorisés par un mécanisme de vérification de traits syntaxiques. Cela nous amène à dire que les mots-N dans ces trois langues sont des items qui deviennent des négatifs d'univers. En un mot, les mots-N du baoulé, de l'agni et de l'akyé sont de simples indéfinis car la particule servant à former le mot-N ne peut pas figurer de façon autonome dans un énoncé. En réalité, cette particule prise isolément signifie « *pas un seul* ». C'est dire que la négation n'est pas une opération effectuée sur un énoncé positif, car elle se situe à un autre niveau plus bas dans la langue. Tout comme l'impératif qui permet de donner des ordres, la négation permettrait d'indiquer la non-existence.

### Références bibliographiques

- ABOH, Enoch. 2010. « C-Type Negation Markers on the Right Edge ». In Topics in Ewe Syntax. Studies in Natural Language and Linguistic Theory, N°78 Enoch O. Aboh and James Essegbey (eds.), pp. 109-139.
- AHOUA, Firmin et ACHIE Brouh Patrice. 2010. Parlons akyé bodin. L'Harmattan.
- ASSANVO, Amoikon Dyhie. 2010. La syntaxe de l'agni indénié, Thèse pour le doctorat unique, Linguistique descriptive, Département des sciences du langage, Université Félix Houphouët-Boigny.
- BOGNY, Yapo Joseph. 2007. « La négation dans les langues Kwa: aspects morphophonologique et syntaxique ». Université de Cocody.
- CHOMSKY, Noam. 1965. Aspects of the Theory of Syntax. Cambridge, Mass: MIT Press.
- CHOMSKY, Noam. 1995. The Minimalist Program. Cambridge, Mass: MIT Press.
- COLLINS, Chris & POSTAL, Martin Paul. 2014. Classical NEG raising. Cambridge, MA: MIT Press.
- CORBLIN, Francis and TOVENA, Lucia. 2001. « On the multiple expression of negation in Romance ». In Romance Languages and Linguistic Theory 1999, (eds.), Y. D'Hulst, J. Rooryck, and J. Schrotten, Amsterdam: John Benjamins, pp. 87-115.
- CRESSEILS, Denis. 2010. « Négation et focus préverbal » In La négation et les énoncés non susceptibles d'être niés, Floricic, F&R. Lambert-Bretiere, CNRS Editions. pp. 81-100.



- CRESSEILS, Denis et KOUADIO, N'Guessan Jérémie. 1977. Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé. Abidjan: I.L.A.
- DAHL, Östen. 1979. « Typology of sentence negation ». In *linguistics*, No 17, pp. 79-106.
- EMMANNONHOUE, Yves. 2013. « Etude comparative des expressions de la négation en Gbe (New Kwa, left Bank) ». Benin.
- GIANNAKIDOU, Anastasia. 2008. « Negative and positive polarity items: variation, licensing, and compositionality ». Ms.
- HAEGEMAN, Liliane. 1995. « N-words, Indefinites and the Neg Criterion ». Ms. University of Geneva.
- JESPERSEN, Otto. 1917. « Negation in English and other Languages ». Copenhagen: A.F. Høst
- KAYNE, Richard. 1994. « The Antisymmetry of Syntax ». MIT Press, Cambridge.
- KLIMA, Edward. 1964. « Negation in English ». In *The Structure of Language: Readings in the Philosophy of Language*, (eds.), J.A. Fodor & J.J. Katz, Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, pp. 246-323.
- LADUSAW, William. 1991. « Interpreting negative concord structures ». Paper presented at Annual Meeting of the Linguistic Society of America.
- LAKA, Mugarza, Itziar. 1990. *Negation in Syntax: on the nature of functional categories and projections*. Ph.D., MIT.
- PENKA, Doris and ZEIJLSTRA, Hedde. 2010. « Negation and polarity: An introduction ». In *Nat Lang Linguist Theory*, No 28, pp. 771-786. DOI 10.1007/s11049-010-9114-0.
- POLLOCK, Jean Yves. 1989. « Verb Movement, universal grammar, and the structure of IP ». In *Linguistic Inquiry*, No 20, pp. 365-424.
- PROGOVAC, Ljiljana. 1993. « Negative Polarity: downward entailment and binding ». In *Linguistics and Philosophy* No 16, pp. 149-180.
- ROWLETT, Paul. 1998. « Sentential Negation in French ». Oxford University Press.
- SAAH, Kofi 1995. « Negation in Akan ». In *Niger-Congo Syntax and Semantics*, No 6, pp. 151-166.
- ZANUTTINI, Raffaella. 1991. *Syntactic properties of sentential negation: a comparative study of the romance languages*. Ph.D. dissertation. University of Pennsylvania, Philadelphia.
- ZANUTTINI, Raffaella. 1997. « Negation and Verb Movement ». *The New Comparative Syntax*, Liliane Haegeman (eds.), Longman, pp. 214-245.
- ZEIJLSTRA, Hedde. 2004. *Sentential Negation and Negative Concord*. Utrecht, LOT Publications. Ph.D dissertation.
- ZEIJLSTRA, Hedde. 2010. « On French Negation ». In I Kwon. H. Pritchett & J. Spence (eds), *Proceedings of the 35th annual meeting of the Berkely Linguistics Society*. Berkely, CA: BLS.
- ZEIJLSTRA, Hedde. 2013. « Negation and polarity ». In *The Cambridge handbook of generative syntax*, (eds.), M. Den Dikken. Cambridge, CUP, pp. 793-26.